

RÉPERTOIRE ET COORDONNÉES

Interne à la CGT

Bureau National:

Marion Bonneaud (06.41.46.03.37) - Dorothee Dorléacq (06.41.40.05.16) - Benjamin BONS (06.56.87.24.40) - Julien MAGNIER (07.77.06.63.25 ou 06.30.07.89.82)

Par mail : spip.cgt@gmail.com

Permanence téléphonique au 01 55 82 89 71

Adresse Mail Référence Égalité Professionnelle de la CGT IP :

Gestion par Mmes DEROO Sylvie et Kelly BIANCO, référentes égalité professionnelle de la Commission Exécutive de la CGT IP, en lien avec le Bureau National.

egalitepro.spip.cgt@gmail.com

Site Égalité Professionnelle de la CGT: www.egalite-professionnelle.cgt.fr

Syndicats locaux: <https://www.cgtspip.org/les-syndicats-locaux/>

Violences sexistes et sexuelles au Travail

AVFT :

Association Européenne contre les Violences faites aux Femmes au Travail.

Permanences d'écoute, d'accueil, de soutien moral et de conseils, notamment juridiques aux personnes victimes de violences sexuelles sexistes et de discriminations au travail. Anime des sensibilisations et des formations à destination des professionnels.

Tel : 01 45 84 24 24

www.avft.org

Dispositifs dédiés à l'ensemble des Professionnels

ALLO DISCRIM :

Allodiscrim est une structure d'avocats en réseau qui permet de recueillir les signalements de tous les personnels du ministère de la Justice qui s'estiment victimes de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel, d'agissements sexistes ou de violences, y compris extra-professionnelles détectées sur le lieu de travail (violences conjugales ou intrafamiliales notamment). Informations juridiques, ouverture de dossier et conseils.

Par courrier : Allodiscrim, 51 Rue Bonaparte, 75006 PARIS

Par mail : justice.allosexism.orange.fr / justice.allodiscrim@orange.fr

NUMÉROS VERTS :

Psychologues cliniciens qui identifient votre besoin de prise en charge et vous oriente vers une prestation de soutien psychologique individuel.

NUMERO VERT DAP : 0 805 200 215

NUMERO VERT SG : 0 800 040 112

ZÉRO DISCRIM ENAP :

Écoute et suivi de proximité à l'ENAP à l'attention des victimes ou témoins d'une situation de discrimination ou de RPS. Référent.e.s Égalité professionnelle de l'ENAP.

Par mail : enap.zerodiscrim@justice.fr

Par courrier : boîte aux lettres au point phone de l'ENAP, face à l'Amphi Fallières

Dispositifs dédiés aux Victimes

ASSOCIATIONS D'AIDES AUX VICTIMES, RÉSEAU FRANCE VICTIMES

<https://france-victimes.fr/index.php>

NUMÉRO D'AIDE AUX VICTIMES : 116 006

VIOLENCES FEMMES INFO.

Écoute, Information et Orientation vers des dispositifs d'accompagnement et de prises en charge : 3919

Dispositifs dédiés aux seul.e.s représentant.e.s des personnels

SIGNAL DISCRIM :

Complément du dispositif externalisé ALLO DISCRIM à destination des représentant.e.s du personnel qui souhaitent signaler tout acte ou situation de violence, de discrimination, de harcèlement ou d'agissement sexiste. Signalements traités par le bureau de la déontologie, de l'égalité professionnelle et de la diversité du service RH du secrétariat général du Ministère de la Justice.

Par mail : signaldiscrim.sdsdsqvt-srhsg-sg@justice.gouv.fr